



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090236

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Evolution, suivi et maintenance des solutions de sécurité du système d'information de la Ville de Bordeaux. Signature du marché. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

De part son évolution et sa place dans le fonctionnement de la Ville, le Système d'Information de la Ville de Bordeaux représente une ressource stratégique.

Il se doit donc d'être sécurisé et fiable afin de délivrer des services de qualité, conformes aux attentes des usagers du service public et des partenaires de la Ville de Bordeaux.

Aujourd'hui, le Système d'Information de la Ville de Bordeaux est constitué notamment:

- d'un portail Bordeaux.fr, qui propose de nombreux services aux usagers dont un service de paiement utilisé par 70% des familles bordelaises pour régler la restauration scolaire et les crèches,
- de 180 applications de gestion au service de la performance des Directions,
- de 190 sites en réseau haut débit depuis lesquels sont connectés plus de 3 000 postes de travail et 90 serveurs informatiques.

Demain, son importance sera d'autant plus accrue que les projets sur la période 2008-2014 prévoient, entre autre, le développement de l'Administration Electronique et l'outillage des fonctions de pilotage des politiques publiques et de support de la Ville.

Afin de répondre à ces objectifs, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert dans le but de remettre en concurrence, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction Organisation et Informatique, les sociétés susceptibles d'assurer l'évolution, le suivi et la maintenance des solutions de sécurité du système d'information de la Ville de Bordeaux.

Les principaux objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Accompagner la Ville dans l'évolution de son architecture de sécurité dans un contexte de forte ouverture vers l'extérieur,
- Aboutir à un haut niveau de sécurité et participer à la mise en œuvre des solutions techniques associées à la définition de la politique globale de sécurité,
- Accompagner la Ville dans la définition et l'actualisation de sa politique de sécurité,
- Accompagner la Ville pour garantir le contrôle des risques pouvant atteindre le SI,
- Accompagner la Ville dans la sensibilisation et la formation aux risques et la sécurisation de son système d'information,
- Fournir les composants logiciels ou matériels pour compléter cette architecture,
- Assurer un suivi et une continuité de service de la chaîne Internet sécurisée,
- Assurer la maintenance logicielle et hardware de la chaîne Internet sécurisée.

A l'issue de cette procédure, et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé l'offre de la Société TELINDUS pour un montant minimum de 350 000 Euros TTC et maximum de 1 400 000 Euros TTC.

Le marché à bon de commande sera conclu pour une durée 3 ans à compter de sa notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, conformément aux articles 33-40-57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (administration générale), articles 205, 2031, 2181, 617, 6156, 6182, 6154.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

